

MONTENBUS, le service de transport à la demande du Pays du Mont-Blanc : INSCRIPTIONS 2020, c'est parti !

Pour faire ses courses, aller à son cours de yoga, récupérer sa voiture chez le garagiste, se rendre chez le dentiste ou simplement rejoindre le centre d'une commune, rien n'est plus facile avec le Montenbus. Pratique, simple et peu onéreux, il permet de se déplacer à la demande sur l'ensemble des 10 communes de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc de façon collective et conviviale.

Le Montenbus, comment ça marche ?

Pour pouvoir bénéficier des services du Montenbus, il suffit simplement de s'abonner. La carte d'adhésion est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Le formulaire d'inscription est disponible sur www.montenbus.fr ou dans les mairies de Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Megève et Passy, à la police municipale de Sallanches, dans les offices de tourisme de Combloux, les Contamines-Montjoie, Praz-sur-Arly et Saint-Gervais-les-Bains, auprès de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc à Passy ou directement au siège des autocars Borini à Combloux.



Après réception de leur carte d'abonnement et avant chaque déplacement, les adhérents contactent les services du Montenbus pour réserver leur trajet. Ils se rendent à l'arrêt le plus proche. L'opérateur peut ajuster l'horaire du trajet (+/-30 min) afin d'optimiser le groupage des déplacements.

Qui peut en bénéficier ?

Ce service est accessible à tous, habitants, résidents secondaires, touristes...

Combien ça coûte ?

Comme en 2019, il n'y a pas d'augmentation de tarifs. L'abonnement annuel s'élève à 40 €, l'hebdomadaire à 15€ et le tarif réduit à 10 €. Le service est gratuit pour les personnes à mobilité réduite.

Pour les trajets à l'intérieur d'une même zone, le déplacement est compris dans l'abonnement. Pour les déplacements d'une zone à l'autre, il faudra déboursier 2 € de plus.

Où circuler ?

Trois zones de desserte sont définies au sein de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc :

- Zone 1 Val d'Arly : Combloux, Demi-Quartier, Megève et Praz-sur-Arly
- Zone 2 Plaine : Cordon, Sallanches, Passy, Domancy
- Zone 3 Val Montjoie : Les Contamines-Montjoie, Saint-Gervais-les-Bains

Quels sont les horaires de fonctionnement ?

Montenbus fonctionne toute l'année (sauf les jours fériés), du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 18h.

Plus d'informations sur www.ccpmb.fr

Contact

E AMBLARD ou A AMAT: 04 50 78 51 45, e.amlard@ccpmb.fr / a.amat@ccpmb.fr